

Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise

Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Crise et de ses affluents

Travaux du LOT 1

TRANCHE 2

Compte-rendu de la réunion de chantier 15 février 2018

Lieu :	7 rue de la prairie, 02200 CHACRISE
---------------	-------------------------------------

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable Axonaise	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	Lot 1 : FORETS ET PAYSAGES

Nom, Prénom :	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
GERAULT Nicolas	Président du syndicat			✓
HUGE Maurice	Vice-Président du Syndicat	✓		
LAURENT Sebastien	FORETS ET PAYSAGES			✓
DE REKENEIRE Claude	Délégué du Syndicat	✓		
PROVIGNI CLAUDE	riverain de la Crise	✓		
HUCHET William	Union des syndicats	✓		
	Agence de l'eau Seine-Normandie			✓
	Direction Départemental des Territoires de l'Aisne			✓
	Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique			✓
	Agence Française pour la Biodiversité			✓

- Cette réunion concerne le suivi de chantier du LOT 1 de la tranche 2 du programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la Crise et de ses affluents. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise FORETS ET PAYSAGES – (Siège Social : Ferme de la Tour, 59330 BEAUFORT) pour le lot 1 (entretien du lit et des berges) et MASCITTI NINO (Siège Social : Rue des Bûcherons, 02600 VILLERS-COTTERETS) pour les lots 2 (mise en défens de la rivière) et 3 (restauration du lit et des berges – restauration de la continuité écologique).

SITUATION ACTUELLE :

- L'entreprise FORETS ET PAYSAGES se situe actuellement sur la Fausse Crise en amont de Villeblain (Tronçon 2. FCR1). Le tronçon 2.CRI.2 situé en aval de Chacrise est terminé.
- Les travaux ont été arrêtés entre le 7 et 12 février suite aux intempéries survenues sur le secteur.

Entretien de la ripisylve sur le tronçon 2.CRI.2

- **Commune** : CHACRISE
- **Cours d'eau** : la Crise
- **Travaux réalisés** : Entretien ripisylve, 1 200 ml réalisés



Avant travaux



Après travaux



Avant travaux



Après travaux

- **Observations :**

- L'entreprise FORETS ET PAYSAGES a réalisé 1 200 ml d'entretien depuis la dernière réunion de chantier.
- L'entretien de la ripisylve a permis de réaliser une sélection végétative des arbres en bordure de cours d'eau. Des trouées de lumière ont été ponctuellement réalisées, sur les zones les plus denses, afin de favoriser le développement des végétaux herbacés et arbustifs.
- Les arbres abattus ont été laissés à disposition des propriétaires des parcelles concernées. Les branches de petits diamètres ont été mises en andain (dégradation naturelle) ou brûlées in situ.
- Les embâcles, encombres et déchets ont été retirés du lit afin de restaurer la dynamique d'écoulement.



[Souche d'arbre présent en travers de la rivière avec un risque d'encoche d'érosion](#)

- Au cours de l'entretien de la ripisylve sur le tronçon 2.CRI.2, la présence d'une souche en travers du cours d'eau a été constatée. Malgré l'intervention de l'entreprise à l'aide de la pelle, la reprise de la souche n'a pas été possible. Une intervention par l'entreprise MASCITTI NINO sera réalisée ultérieurement pour réaménager la berge sur ce secteur.



[Foyer de sumac de Virginie, bourg de Chacrise](#)

- Un foyer de sumac de Virginie est présent au niveau du chemin communal de Chacrise. Le sumac de Virginie est une espèce invasive qui s'étend rapidement par drageonnement. Le latex qu'elle produit est toxique et le contact avec la peau peut provoquer des dermatoses. En accord avec le propriétaire de la berge, le foyer de sumac de virginie sera éliminé par une coupe répétée et la mise en place de saules arbustifs pour limiter la reprise de cette espèce non adaptée en bordure de cours d'eau.



[Débordement de la Crise sur un passage busé, parcelle de M. FELTES en amont de la ferme de l'Hermitage, 24/01/2018](#)



[Travaux d'extraction des sédiments, 12/02/2018](#)



[Affaissement de l'ouvrage, 15/02/2018](#)



[Stagnation des eaux en amont de l'ouvrage, 15/02/2018](#)

- Suites aux fortes précipitations au cours des dernières semaines, d'importantes quantités de limons ont été charriées par la Crise. Un passage busé situé en amont de la ferme de l'Hermitage sur la commune de Launoy était obstrué provoquant le débordement de la Crise sur la voirie.
- En accord avec la D.D.T une extraction de l'excédent des sédiments sur 30 ml en amont de l'ouvrage a été réalisée par l'entreprise MASCITTI NINO pour libérer l'écoulement tout en respectant le principe vieux fonds-vieux bords. Il faut noter qu'avant l'intervention de l'entreprise, l'ouvrage a subi un affaissement de sa structure comme en témoigne la photo ci-dessus. Actuellement ce passage busé est un vrai obstacle au bon écoulement des eaux.
- La commune de Launoy, propriétaire de l'ouvrage a réalisé il y a 2 ans des travaux de renforcement de la structure de cet ouvrage. Actuellement la Mairie de Launoy lance les démarches pour intervenir dans les meilleurs délais sur cet ouvrage.

À REALISER :

- Pour la suite du chantier, l'entreprise FORETS ET PAYSAGES va continuer les travaux d'entretien sur le tronçon de la fausse Crise 2.FCR.1.

REMARQUES, OBSERVATIONS :

- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- En cours de chantier, l'entreprise informera dans la mesure du possible les riverains, de son passage au fur et à mesure de l'avancement des travaux pour compléter l'information faite par les communes.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux d'entretien et de restauration de la Crise et de ses affluents, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées :
 - M. William HUCHET / Geoffrey PACAUD – Union des syndicats 03.23.20.36.74 – 06.07.71.26.60
 - M. Sébastien LAURENT – Entreprise FORETS ET PAYSAGES 07.76.01.80.28

FINANCEMENT

La réalisation de ce programme de travaux est possible grâce au soutien financier de :



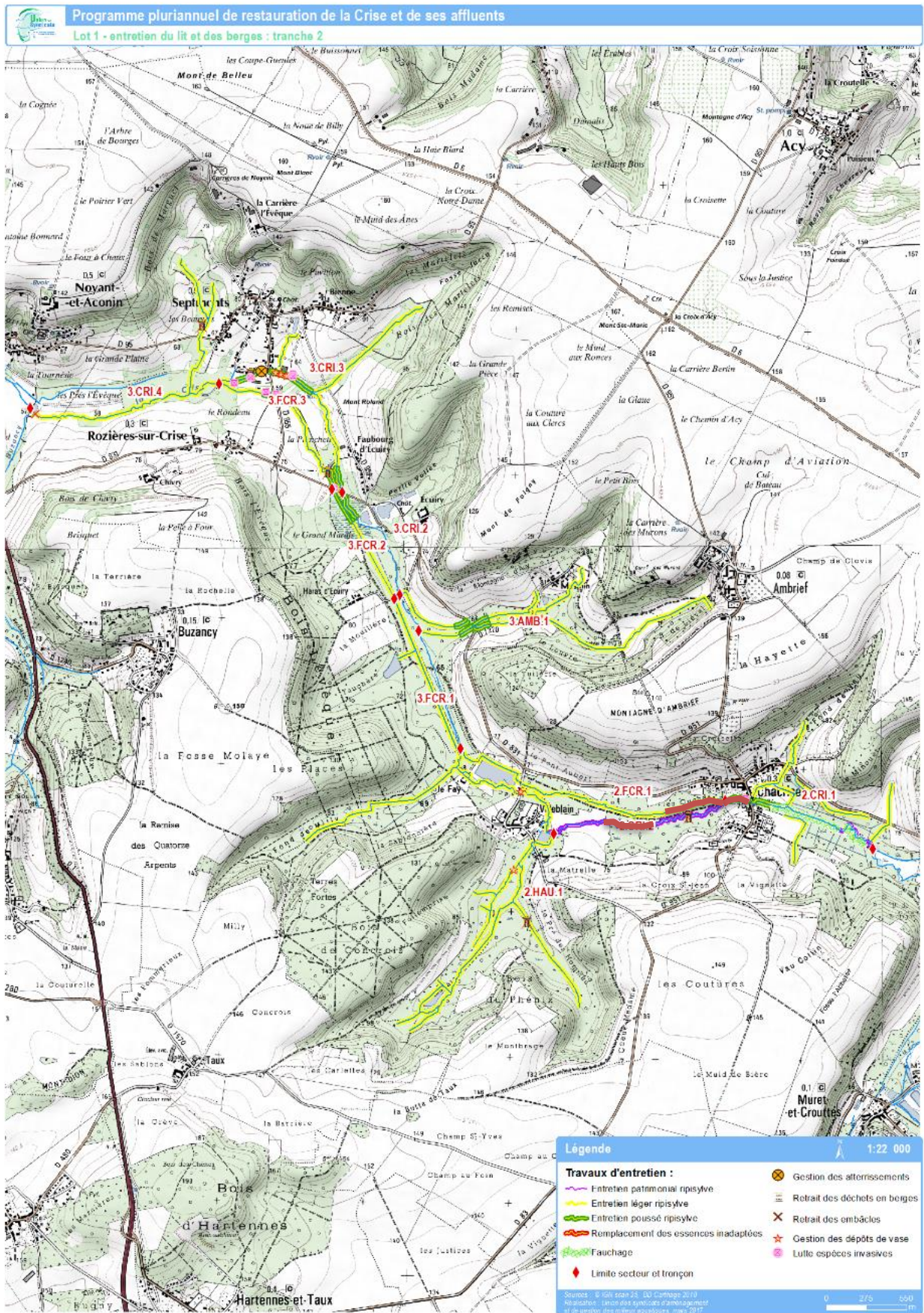
LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier est prévue le **jeudi 1 mars 2018 à 09h00**, 7 rue de la prairie 02200 Chacrise.

Le service technique,



Annexe 1



Linéaire réalisé par l'entreprise